

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 30 du 28 décembre 2000

Bilan pyrale du maïs

Année 2000

Evolution du parasite

La nymphose dans notre cage d'élevage, située à Crantenoy (54), débute vers le 5 juin. Le phénomène s'intensifie à partir du 12 juin ; les premiers mâles apparaissent le 16 juin et les premières femelles le 20 juin (graphique). Le vol s'intensifie les 21 et 22 juin. Les températures chutant à partir du 21, les sorties se raréfient et s'arrêtent durant quelques jours. Avec une nouvelle élévation des températures fin juin et début juillet, les sorties d'adultes reprennent pour atteindre le maximum entre le 1er et le 5 juillet. Une nouvelle chute des températures à partir du 8 juillet stoppe à nouveau la sortie des papillons. Le vol ne reprendra qu'à la fin du mois de juillet pour l'émergence des dernières femelles d'adultes. L'application du trichogramme devait intervenir à partir du 20 juin, les traitements chimiques durant la première semaine de juillet. La somme des températures moyennes en base 10 atteignait 400°C le 29 juin et 419°C le 1er juillet. Nous vérifions ainsi les observations des années précédentes. L'application des traitements chimiques doit être exécutée lorsque la somme des températures moyennes en base 10 est comprise entre 380 et 420°C.

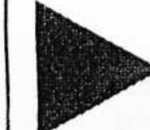
Infestations à l'automne 2000

Grâce à la collaboration des chambres d'agriculture, maisons familiales et coopératives, nous avons vérifié le niveau d'infestation en comptabilisant le pourcentage de pieds avec dégâts dans 292 parcelles, soit 30 de plus qu'en 1999. Ces résultats permettent de vérifier l'évolution des attaques par rapport aux années précédentes

Département	Nombre de comptages	Pourcentage de pieds attaqués					Evolution 99-00
		2000	1999	1998	1997	1996	
54	99	9,3	13,3	8,3	8,5	14	- 30 %
57	33	5,7	9,6	7,9	13,4	12,1	- 40 %
55	90	11,9	11,1	10,4	9,8	10,6	+ 7 %
88	70	11,7	9,6	11,7	13,7	10,7	- 9 %
Lorraine	292	10,5	11,6	9,6	11	12,1	- 10 %

Ces infestations restent stables depuis 5 ans, à un niveau relativement faible, ce qui ne devrait pas changer l'importance des attaques en 2001. Les secteurs (voir carte) les plus atteints restent le sud de la Lorraine (Meuse, Meurthe-et-Moselle et nord-ouest vosgien).

Pensez à vous inscrire à la réunion "bilan grandes cultures" du 17 janvier à VELAINE-EN-HAYE



Pyrale du maïs :
Bilan 2000.
Réunion du 17 janvier.
Réabonnement.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

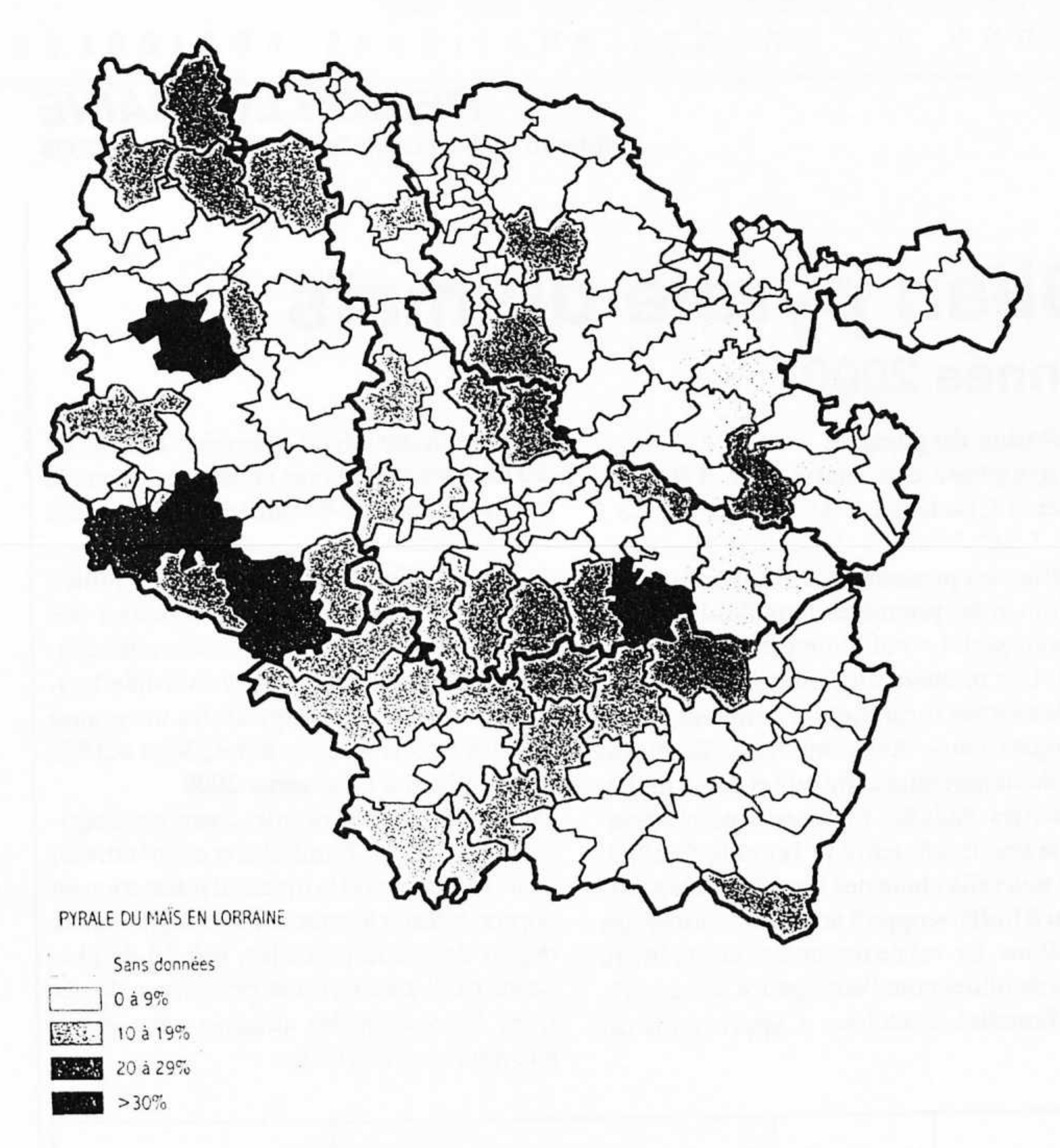
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

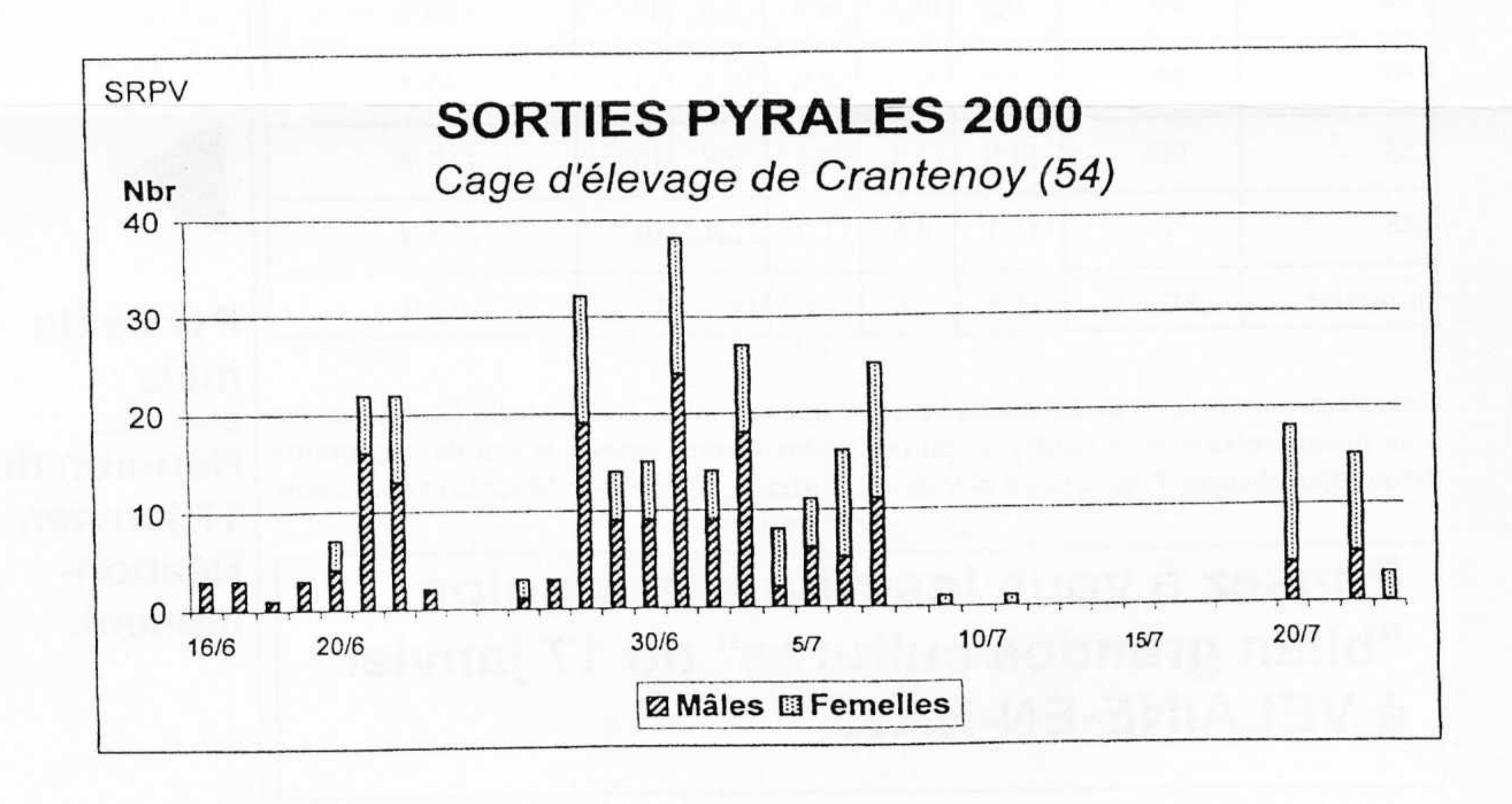
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 410 F

CARTE PYRALE 2000
POURCENTAGE DE PIEDS AVEC DEGATS



Avec le concours de : la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la coopérative Champagne Céréales et les maisons Familiales et Rurales de Commercy-Vigneulles et de Bulgnéville



AVERTISSEMENTS AGRICOLES - REGION LORRAINE

BULLETIN D'ABONNEMENT - ANNÉE 2001

A retourner le plus rapidement possible au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, RUE SAINTE CATHERINE
54043 NANCY CEDEX

NOM : .... PRÉNOM : ....

ADRESSE PRÉCISE : ....

....

....

N° DE TÉL :...N° DE FAX :...

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Version courrier*	Version fax*		
❑	❑	Edition "Grandes Cultures"	410 F
❑	❑	Edition "Arboriculture - Viticulture"	400 F

❑ * Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

❑ * Je désire une facture. Date Signature

Attention :
Si vous désirez vous abonner à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.
Si vous êtes abonnés par un tiers, veuillez adresser votre demande de renouvellement par son intermédiaire.

* Cocher la case désirée.

P209